



Agir ensemble pour l'eau

# Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche

Réunion de la commission permanente

28 août 2012





Agir ensemble pour l'eau

## Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 28/06;
- Point d'avancement de l'inventaire complémentaire des zones humides du bassin versant de la Canche : Etat des expertises et intégration à la cartographie du SAGE.





Agir ensemble pour l'eau

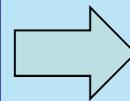
## Confortement de l'inventaire des zones humides des communes de Brimeux et Beaurainville



## Proposition de la CLE pour le confortement de l'inventaire des zones humides des communes de Brimeux et Beaurainville

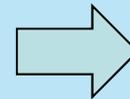
Concernant ces communes, les principales remarques concernent des pastillages existants pour de l'habitat léger de loisirs (Brimeux) et pour des secteurs zonés U ou des équipements communaux (STEP) (Beaurainville). (Remarques formulées par la commune de Beaurainville).

**Brimeux : Intégration des habitats légers de loisirs à l'inventaire du SAGE**

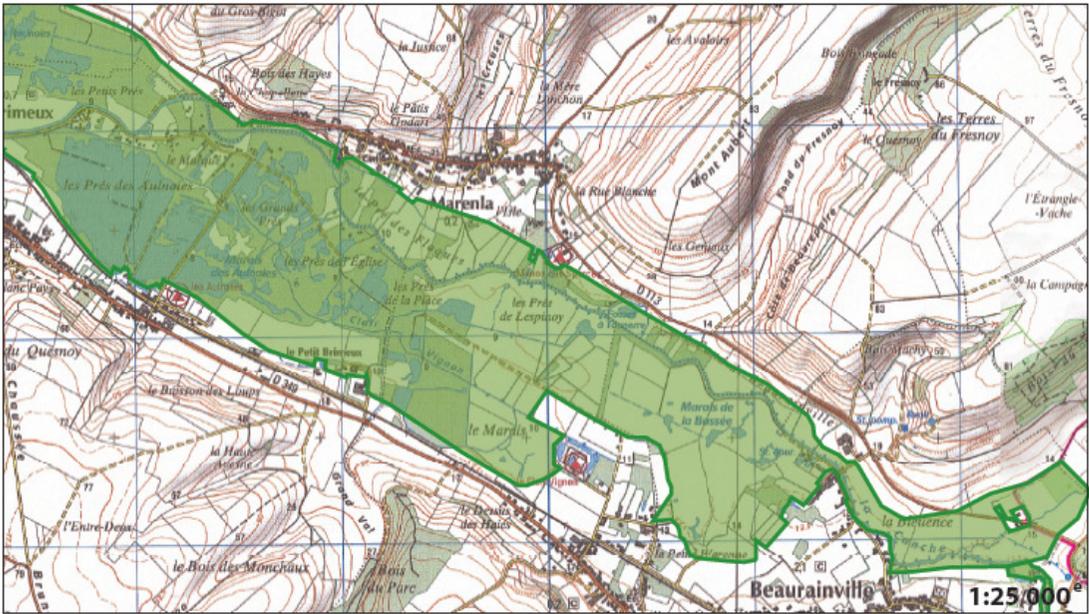
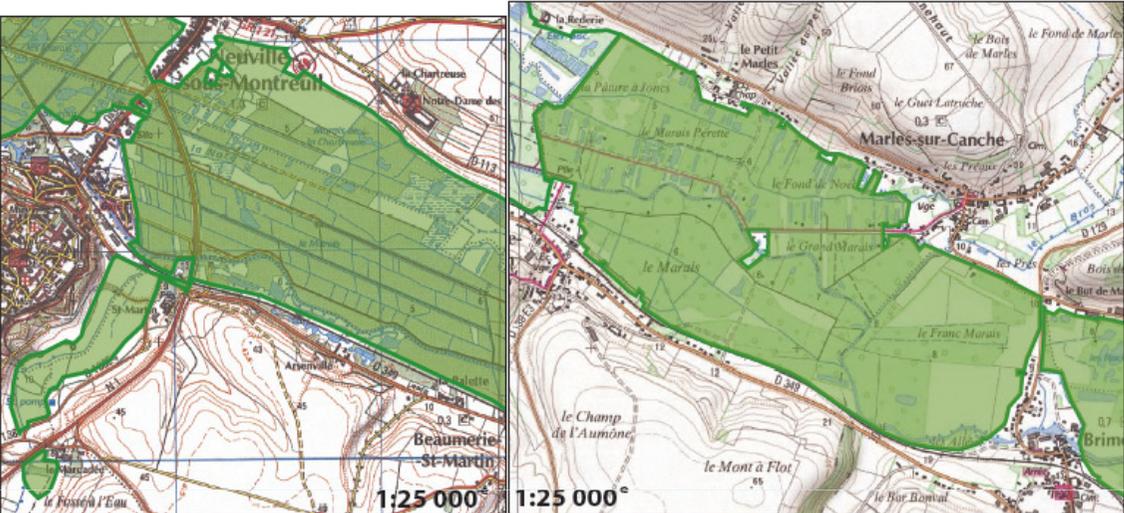


**Rencontre des membres du Conseil le 3 octobre 2011;  
Délibération favorable le 13 février 2012**

**Beaurainville : pas de modification du périmètre de l'inventaire**



**Rencontre du 3 octobre 2011  
Rencontre avec les membres du Conseil le 12 juin 2012**



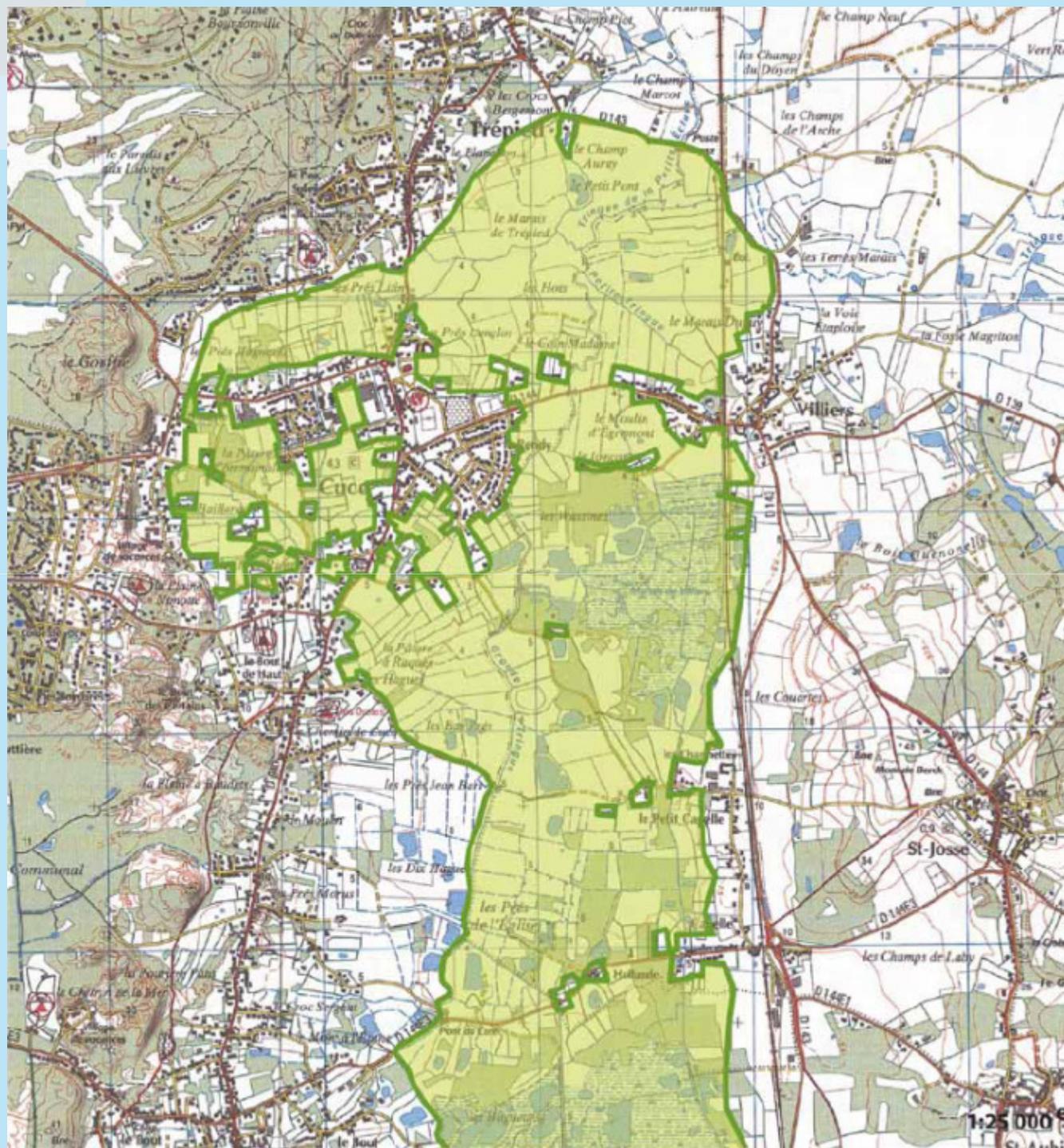


Agir ensemble pour l'eau

## Confortement de l'inventaire (pour 8 zones) pour la commune de Cucq

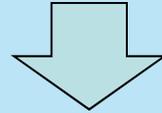




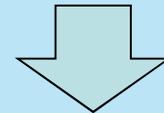




## Elaboration du PADD du PLU par la commune de Cucq



**Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude pédologique et d'un diagnostic écologique visant à confirmer ou non la présence de zones humides dans les zones à urbaniser du futur Plan Local d'Urbanisme**



**Désignation du prestataire après consultation et premiers résultats lors du comité de pilotage du 14 juin (présentation Antéa)**

Délimitation des zones humides de la commune de  
CLUG - TREPID - STELLA-PLAGE

Cartographie des zones humides

- Legende
- Zone humide
  - Zone humide
  - Zone humide
  - Zone humide
  - Zone humide

Elaboré par



Projet de loi	10/10/2010	10/10/2010
Projet de décret	10/10/2010	10/10/2010
Projet de règlement	10/10/2010	10/10/2010
Projet de délibération	10/10/2010	10/10/2010
Projet de loi	10/10/2010	10/10/2010
Projet de décret	10/10/2010	10/10/2010
Projet de règlement	10/10/2010	10/10/2010
Projet de délibération	10/10/2010	10/10/2010





## Bilan des expertises pédologiques

Zones	24,5 ha
Zones humides	19,5 ha
Zones non humides	3,1 ha
Non renseignées	1,9 ha

**Les sondages sont finalisés au 22 juin 2012. La cartographie doit être validée par la municipalité.**

## Parcelle dite « Sequoïa » (propriété M. Luternauer)



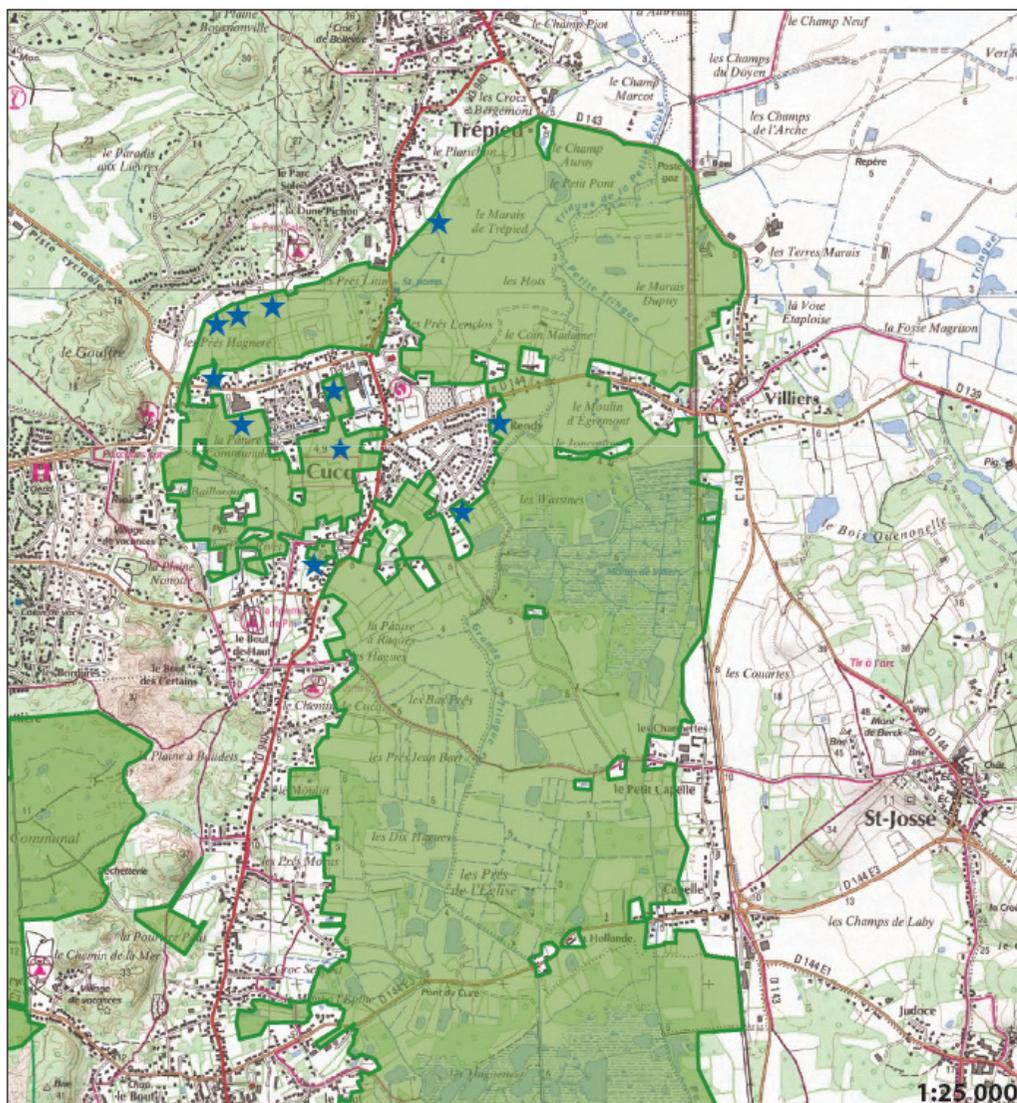
**Rapport d'expertise (Réalisation Antea Group) communiqué à la CLE le 20/08/2012**

### Conclusions :

- Expertise réalisée le 21/06 suivant les observations pédologiques, géomorphologiques et floristiques;
- 9 940 m<sup>2</sup> (soit plus des 2/3 de la parcelle) ne présente pas les caractéristiques d'une zone humide

**Légende**

- ★ Zones concernées par l'article 2 et 3 de l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2011 portant approbation du SAGE de la Canche et ayant fait l'objet d'expertises pédologiques - Voir annexe 1





Agir ensemble pour l'eau

## Nouvel inventaire des zones humides de la commune de Merlimont



**Expertise en cours sous maîtrise d'ouvrage de la commune pour la vérification du caractère humides des zones reprises au PLU en tant que zones à urbaniser**

**Le PLU est applicable depuis mai 2011. Les 28 hectares concernés par de l'urbanisation future au PLU sont identifiés comme zones à dominante humide par le SDAGE et ne seraient pas reprises à l'inventaire des zones humides du SAGE. La cartographie du SAGE serait donc complétée par le nouvel arrêté préfectoral, pour 1034 hectares comprenant principalement des parcelles zonées N et Na au PLU et identifiées comme Zone à dominante humide au SDAGE.**

**Toutefois, même si les 28 hectares concernés ne seront pas assujettis au règlement du SAGE, Il est clairement affirmé que les éventuels aménagements seront soumis à la loi sur l'eau et devront faire l'objet, en fonction des seuils, d'une déclaration ou d'un dossier d'autorisation.**



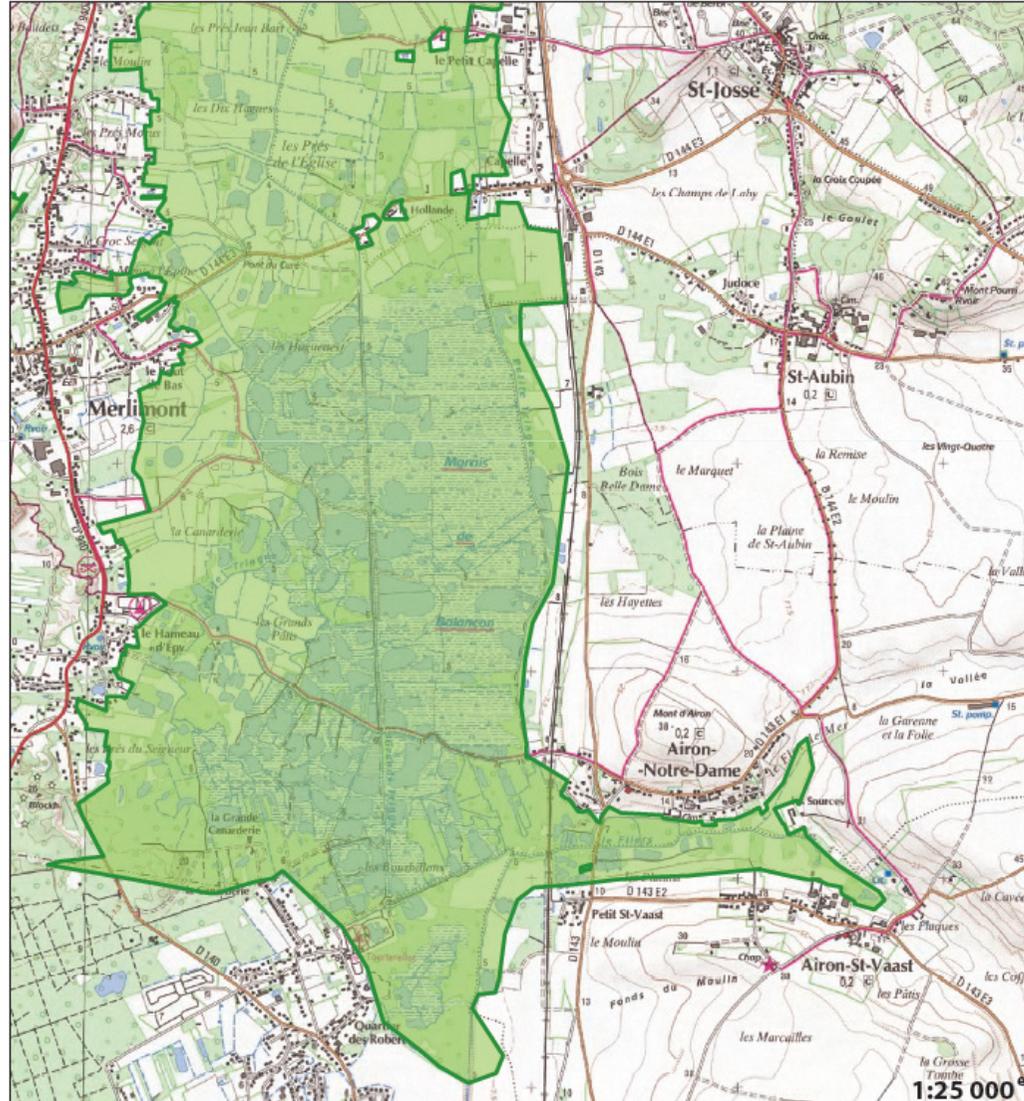
## La commune de Merlimont et ses zones humides

Surface (ha)

	Commune de Merlimont	2046
	Zones à dominante humide (ZDH)	1110
	Zones Humides - SAGE Canche	451
PLU	Zone N	1445
	Zone Na	109
	Zone Au	32

	ZDH classée en zone N	925
	ZDH classée en zone Na	109
	ZDH classée en zone Au	29
	Zones humides SAGE Canche classées en zone N	451
	Zones humides SAGE Canche classées en zone Na	0
	Zones humides SAGE Canche classées en zone Au	0

**Surface de zones humides à ajouter à l'inventaire ZDH en zone N plus ZDH en zone Na 1034**



**Légende**

-  Zones humides arrière dunaires correspondant aux données Habitat du site 08 "Dunes de la Plaine Maritime Picarde" (DREAL/CBNBL) - 2006 \*

\* Compte-tenu de l'échelle utilisée pour l'élaboration du SAGE (1/25 000<sup>e</sup>) et du caractère évolutif de ces habitats (données de l'année 2006), cette cartographie est un premier élément de connaissance qui peut être précisé grâce une échelle adaptée et selon l'année considérée





Agir ensemble pour l'eau

## Inventaire des zones humides dunaires (communes du Touquet, Cucq et Merlimont)





**Difficulté pour cartographier au 1/25 000 ° ces espaces car il s'agit de micro-zones dont la répartition peut varier selon les années.**

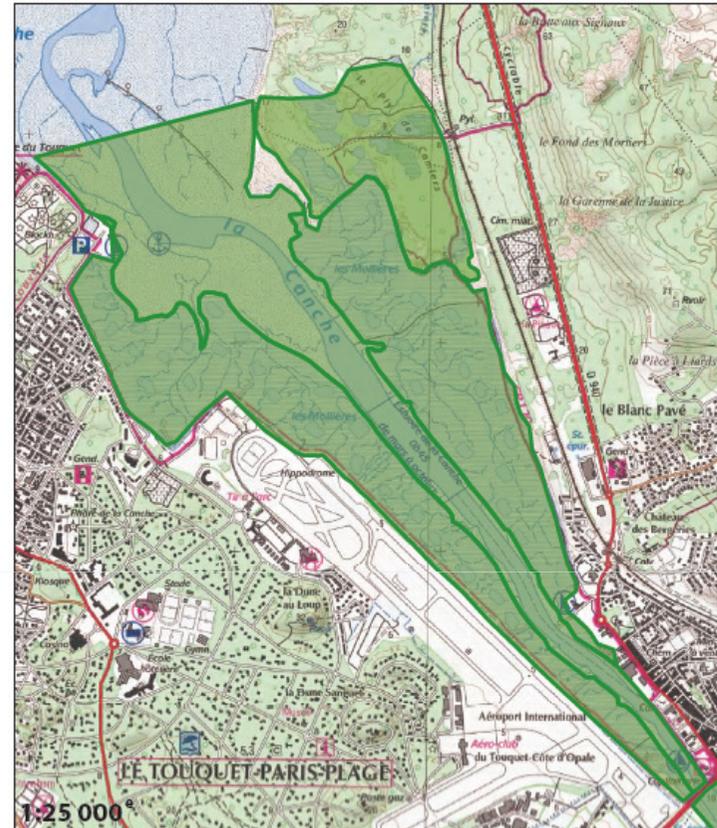
**Il y a lieu de reprendre les données existantes générées par les partenaires compétents (Conservatoire Botanique, Conservatoire du Littoral) et d'accompagner la cartographie du SAGE par une note précisant les particularités de ces espaces. Cette donnée est directement intégrée au règlement dans les planches relatives à la cartographie des zones humides.**

***« La cartographie des zones humides dunaires s'appuie sur l'inventaire des zones humides arrières dunaires correspondant aux données Habitat du site 08 « Dunes de la Plaine Maritime Picarde (DREAL/CBNBL). Compte-tenu de l'échelle utilisée pour l'élaboration du SAGE (1/25 000°) et du caractère évolutif de ces habitats (données de l'année 2006), cette cartographie est un premier élément de connaissance qui peut être précisé grâce une échelle adaptée et selon l'année considérée. »***

**Légende**

 Zones humides arrière dunaires correspondant aux données Habitat du site 08 "Dunes de la Plaine Maritime Picarde" (DREAL/CBNBL) - 2006 \*

6



**Légende**

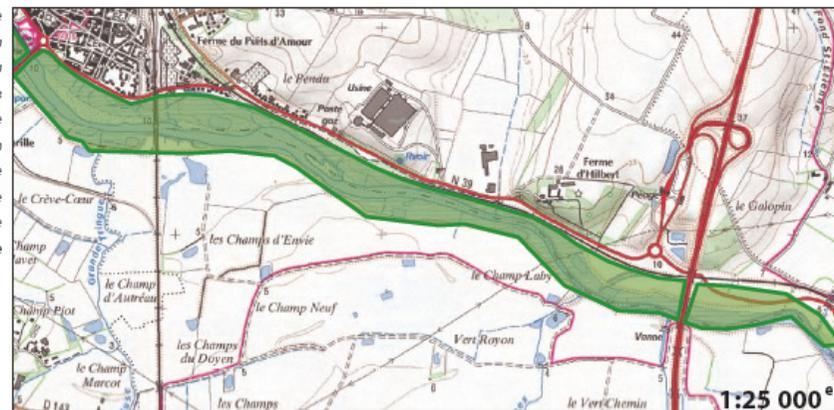
 Zones humides arrière dunaires correspondant aux données Habitat du site 08 "Dunes de la Plaine Maritime Picarde" (DREAL/CBNBL) - 2006 \*

\* Compte-tenu de l'échelle utilisée pour l'élaboration du SAGE (1/25 000\*) et du caractère évolutif de ces habitats (données de l'année 2006), cette cartographie est un premier élément de connaissance qui peut être précisé grâce une échelle adaptée et selon l'année considérée

15



\* Compte-tenu de l'échelle utilisée pour l'élaboration du SAGE (1/25 000\*) et du caractère évolutif de ces habitats (données de l'année 2006), cette cartographie est un premier élément de connaissance qui peut être précisé grâce une échelle adaptée et selon l'année considérée





Agir ensemble pour l'eau

## Zone humide du Valigot – Etaples sur Mer

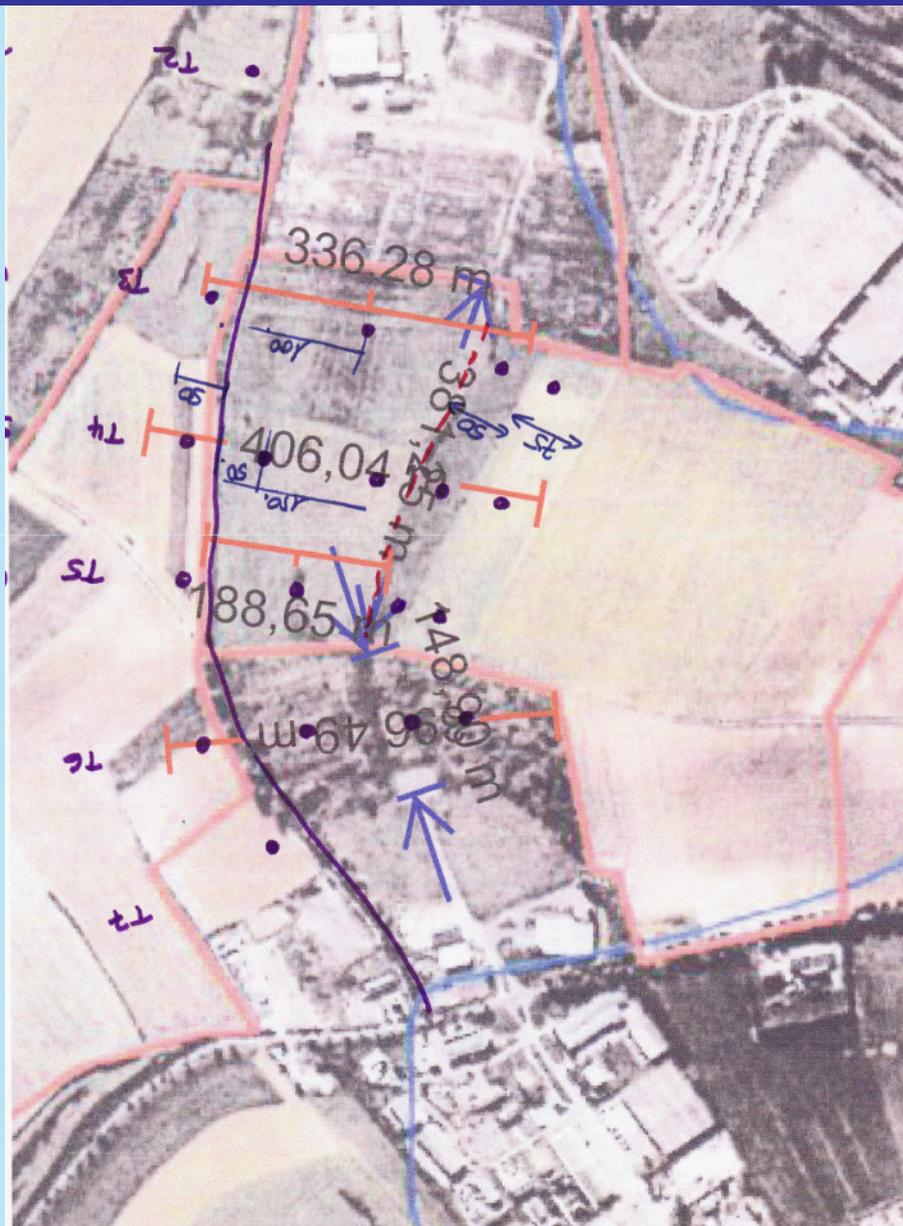






# Cartographie prévisionnelle pour les expertises pédologiques (maîtrise d'ouvrage commune d'Etaples sur Mer)

ble pour l'eau





Agir ensemble pour l'eau

**Préparation de l'ordre du jour CLE :**

- **Projet TB du SAGE;**
- **Comité de baie de Canche**

